

Le 14 juin 2006

NOUVEAUX PROGRAMMES DE FORMATION ET DE SOUTIEN POUR LA MAIN-D'ŒUVRE ONTARIENNE DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Plus que toute autre province canadienne, le gouvernement McGuinty permet à un plus grand nombre de professionnels de la santé de bénéficier d'activités de formation et de soutien grâce à un investissement de 20,4 millions de dollars au cours des trois prochaines années.

Voici une description des programmes qui profiteront du financement annoncé aujourd'hui :

Initiative de mentorat, de préceptorat et de leadership pour les professionnels de la santé (IMPLPS)

L'initiative de mentorat, de préceptorat et de leadership pour les professionnels de la santé de 14,4 millions de dollars offre le soutien à la pratique dont ont besoin les professionnels de la santé de l'Ontario. Cette initiative est conçue afin de favoriser les occasions de préceptorat inter- et intra-professionnel, de mentorat et de leadership en rassemblant différentes professions de la santé dans le but d'offrir des soins plus complets. L'initiative appuiera le transfert de connaissances des fournisseurs de soins de santé expérimentés à ceux qui ont besoin de parfaire leurs connaissances et leurs compétences. Les infirmières, les médecins, les technologues de laboratoire médical, les technologues en radiothérapie, les ergothérapeutes et les physiothérapeutes sont admissibles au mentorat.

Fonds d'innovation pour la formation interprofessionnelle en matière de santé (FIFIS)

Lancé en collaboration avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, ce fonds de 5 millions de dollars met en valeur les avantages pour différentes professions de la santé de travailler ensemble dans un cadre de travail interprofessionnel pour faire avancer la qualité des soins donnés aux patients.

De nouveaux programmes d'enseignement seront conçus de manière à encourager la collaboration entre les différents professionnels de la santé afin qu'ils collaborent pour améliorer les soins aux patients.

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée travailleront avec des intervenants concernés afin d'élaborer des programmes novateurs visant à aider les fournisseurs de soins de santé grâce à des activités de développement interprofessionnel et interdisciplinaire, de perfectionnement des compétences et de recyclage à toutes les étapes de leur carrière.

Fonds pour le perfectionnement des professionnels paramédicaux (FPPP)

Les professionnels de la santé paramédicaux constituent un groupe de professionnels de la santé distinct des médecins et des infirmières et représentent environ la moitié de la main d'œuvre du secteur de la santé de la province. Ce fonds appuie les professionnels de la santé paramédicaux qui désirent bénéficier d'une formation continue. En 2006-2007, le fonds versera 1 million de dollars pour offrir des occasions de formation et de perfectionnement aux professionnels de la santé paramédicaux et en créera davantage au cours des prochaines années.

Renseignements (médias) :

David Spencer
Bureau du ministre
416 327-4320

Dan Strasbourg
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Also available in English.

www.health.gov.on.ca/indexf.html